

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 88 (1952)
Heft: 14

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

- PARTIE CORPORATIVE:** *Vaud:* A propos d'une question très controversée. — A propos du projet de plan d'étude. — Du plan d'étude à l'étude du plan. — A propos du plan d'étude. — Postes au concours. — Assemblée extraordinaire des délégués S. P. V. — Lausanne et environs. — Genève: Le Groupe des Jeunes de l'U. I. G. - Dames. — Groupe d'échanges de l'U. A. E. F. — Neuchâtel: Evénements scolaires. — Jura bernois: Pour le Congrès pédagogique jurassien. — Divers: Voyages aux U. S. A.
- PARTIE PÉDAGOGIQUE:** Appel aux éducateurs: Un concours passionnant. — La psychanalyse au service de l'Éducateur. — P. C.: Le coin du français: Concurrent ou concourant? Rival ou émule? — F. S.: Pensons à la Fête des mères.

Partie corporative

VAUD

A PROPOS D'UNE QUESTION TRÈS CONTROVERSÉE

On parle beaucoup, ces temps, de l'élaboration d'un nouveau Plan d'études, à l'usage des écoles primaires. Qu'on me permette quelques considérations générales avant d'aborder la question cruciale, « l'habilitation » de la commission élue par l'Assemblée des délégués du 13 février, et celle du Comité central.

Tempora mutantur, disait le philosophe. Avec les années, les conditions de vie se modifient, les exigences de l'école aussi. La matière à enseigner ainsi que les méthodes subissent dans la pratique de profondes modifications. Il est donc du devoir de toute autorité consciente de sa mission de procéder périodiquement à une refonte du plan d'études appliqué aux écoles.

Ce qui est non moins évident, c'est que le corps enseignant est intéressé au premier chef à l'élaboration de ce document qui règle son activité. Ceux qui enseignent savent quelles difficultés ils rencontrent sur le chemin, malaisé souvent, qu'ils parcourent tout au long d'une carrière fertile en joies profondes mais aussi en déceptions. Si l'on totalisait l'expérience accumulée par tous les maîtres et maîtresses d'école, et si l'on réussissait à en tirer parti, l'école vaudoise ferait certainement des progrès appréciables.

Or, il n'est un secret pour personne que le Département de l'Instruction publique a voulu écarter le corps enseignant de l'élaboration du nouveau plan d'études. Le fait de le présenter « tout fait » est déjà un signe. Exiger un délai de quelques semaines pour l'examen en est un autre. Devant la stupeur du corps enseignant, le comité central a obtenu qu'une commission d'études fût constituée. Entre nous soit dit, il avait le droit strict de la désigner, avec ou sans autorisation.

Venons-en au point essentiel qui défraie aujourd'hui toutes les conversations: la commission désignée et le C.C. sont-ils habilités à discuter avec l'autorité? Il est évident que le Département de l'Instruction publique ne peut pas consulter individuellement les 1300 mem-

bres de la SPV afin de connaître leur avis, leurs suggestions, leurs critiques. Ce serait pratiquement impossible. Il est donc normal que les membres de notre association « habilitent » leurs représentants, en l'occurrence le comité central et la commission ad hoc. Cela se passe ainsi dans toutes les questions intéressant l'ensemble des membres de la SPV.

Cependant, cette confiance que nous faisons à nos représentants ne va pas sans quelques réserves, sans quelques exigences. Il est indispensable que le comité central et la commission posent les problèmes devant le corps enseignant. L'Éducateur doit ouvrir une rubrique spéciale où seront débattues les questions essentielles. Les dispositions fondamentales du nouveau plan doivent faire l'objet de discussions larges, de consultations, d'assemblées, sur la base du district notamment. De ces discussions, de ces contacts entre collègues sortiront une volonté générale, des directives, une inspiration que nos représentants feront valoir. Cette procédure est la seule qui permette d'aboutir à une élaboration sérieuse du nouveau plan d'études qu'il est insensé de considérer comme « confidentiel ». Si les autorités veulent qu'il soit pris au sérieux, il faut que chaque collègue, du plus petit jusqu'au plus grand (sans jeu de mots !) ait participé, même d'une façon minime, à sa création. Nous n'attendons pas un miracle de cette étude collective, mais nous pensons que du choc des idées jailliront inmanquablement quelques lumières qui éclaireront le nouveau plan d'études élaboré dans le secret des bureaux de la place de la cathédrale...

Le comité central et la commission ont donc leur devoir tout tracé : obtenir le délai d'un an que l'assemblée des délégués avait demandé dans sa séance du 27 janvier, mettre sur pied un plan de travail pour cette étude, en prévoyant notamment des réunions d'autorités locales avec le personnel enseignant primaire et secondaire. (Problème du raccordement avec les écoles secondaires). Cette collaboration entre les autorités et le personnel enseignant ne peut qu'avoir des résultats fructueux. Il serait gravement préjudiciable aux intérêts des enfants de ne pas la saisir au vol. Trop souvent, ces années dernières, les relations entre autorités et personnel enseignant se sont bornées à des discussions parfois acharnées autour d'une revendication de caractère matériel (supplément de résidence, etc., n'est-ce pas, collègues de Nyon ?). Aujourd'hui, nous avons la possibilité de hausser cette discussion à un niveau supérieur, celui des intérêts généraux de l'école vaudoise à laquelle nous sommes tous profondément attachés.

Qui songerait à repousser cette offre désintéressée de collaboration ?

Fernand Petit.

A PROPOS DU PROJET DE PLAN D'ÉTUDES

Ce n'est pas sans surprise que j'ai lu, dans l'Éducateur No 8, la lettre de M. B. Beauverd et, dans le No 12, la communication du Comité central, à propos du projet de Plan d'études.

On paraît avoir oublié que la S.P.V. a été consultée la première et qu'elle a eu l'occasion d'étudier cet important objet. En 1945, en effet,

chacune des sections a établi, discuté et envoyé un rapport et en 1946, sauf erreur, le comité central a fait parvenir au Département un document volumineux sous la signature de MM. Viret et Rouilly. Ce document comprend une partie générale introductive et 6 rapports de sections, avec plans d'études complets.

Ce rapport général a servi de point de départ et de base aux travaux de la conférence des inspecteurs.

Les communiqués ci-dessus mentionnés ne rappelant pas cette importante contribution de la S.P.V., j'ai estimé nécessaire et équitable, quoique non mandaté officiellement, de porter ces faits à la connaissance des jeunes et de ceux qui ne s'en souviennent pas.

Lausanne, le 29 mars 1952.

M. Ray, inspecteur,

membre honoraire et ancien président de la SPV.

Par déférence pour M. Ray, inspecteur, par amitié pour notre ancien collègue et président SPV, par souci d'équité et d'objectivité, nous publions bien volontiers les précisions qu'il nous fournit. Nous sommes très heureux que le Département ait tenu compte du travail élaboré en son temps par la SPV. Cependant, nous tenons à compléter l'article de M. Ray par les remarques suivantes :

1. Le titre exact du rapport mentionné par M. Ray est : « Etude de la SPV concernant le programme minimum ».

2. On conviendra donc que ce document ne présente qu'un aspect particulier, donc fragmentaire, de la question du Plan d'études.

3. Au reste, nous sommes en mesure de préciser que, jusqu'ici, le projet du nouveau plan d'études ne prévoit pas de programme minimum et de programme de développement.

4. Le rapport a-t-il été conçu à l'époque dans l'idée qu'il servirait à l'élaboration d'un plan d'études ?

5. En 7 ans, les idées du corps enseignant ont quelque peu évolué, notamment sous l'influence des techniques modernes de l'enseignement qui se sont fait jour depuis la fin de la guerre ; sans vouloir prétendre que les conclusions du rapport de 1945 ne sont plus valables, on peut cependant admettre qu'elles puissent être revues, modifiées, complétées.

Le Comité.

DU PLAN D'ÉTUDES A L'ÉTUDE DU PLAN

Dans l'« Educateur » du 5 avril dernier, notre collègue Albert Clavel déplore que l'examen du nouveau Plan d'études vaudois ne se fasse pas (du moins pour l'instant) dans l'ensemble de la SPV. On ne peut, hélas ! que lui donner raison. Fort pertinemment, son article rappelle que l'urgence de l'entrée en vigueur du nouveau Plan n'était pas telle qu'on ne puisse lui consacrer *dans les sections SPV* quelques mois d'études sérieuses.

Cette remarque en appelle d'autres : car nous aurions pu, dans nos sections, mettre au point un certain nombre de questions impor-

tantes. Admettons un instant, en effet, que le Plan futur — secret encore — tienne compte dans une large mesure, comme nous l'espérons, des données acquises par un demi-siècle de pédagogie expérimentale. Supposons en particulier que le projet fasse passer enfin la notion du *possible*, dans l'acquisition des connaissances, AVANT celle du *rendement*, au rebours de nombreux plans d'études mal bâtis. Nous poserons alors la question : où, dans notre canton, telle matière à enseigner dont la répartition au long de la scolarité, la méthodologie aussi, sont sujettes à controverses — où donc a-t-elle fait l'objet de recherches expérimentales rigoureusement conduites, avec publication de résultats sur lesquels on puisse tabler, ou du moins qui se puissent confronter utilement avec des travaux similaires entrepris ailleurs ? C'est ici, pour le noter en passant, qu'on peut mesurer l'immensité de cette lacune dans notre appareil scolaire : l'absence de classes expérimentales.

Or, à défaut de ces classes, il semble que l'avis des praticiens aurait pu avoir quelque valeur. Nous savons que, parmi nous, beaucoup se sont fait leur « spécialité » dans l'enseignement d'une certaine matière. A l'occasion, ces collègues sont utilisables dans les conférences officielles, où la leçon dite de démonstration leur est volontiers confiée. Leur avis n'aurait-il pas eu de valeur dans nos sections ? Et d'autre part, ne sommes-nous pas tous chaque jour en contact avec l'enfant ? N'aurions-nous pas eu d'expériences ou d'avis à mettre en commun ?

Admettons maintenant (c'est permis, puisque nous ne savons rien du projet) que le nouveau Plan ne diffère pas sensiblement du précédent. Que va-t-il se passer ? Nous nous souviendrons peut-être du congrès SPR de 1950, à Lausanne (est-ce si vieux ?). Reprenant les thèses votées par l'assemblée, nous relirons, un peu désabusés, que « ...la pénétration d'un nouvel esprit dans l'Ecole publique est subordonnée... .. à une revision des plans d'études à la lumière des acquisitions récentes de la psychologie et de la pédagogie expérimentales ». Et nous aurons le sentiment que le fossé n'est pas près d'être comblé, chez nous, entre les données dont nous pourrions profiter et la pratique quotidienne, pétrie d'empirisme.

On le voit, de quelque manière qu'on envisage ce plan, qui va passer de simple projet à l'état de texte officiel ayant force de loi, l'impression première est défavorable, puisqu'elle a créé un malaise parmi nous. Le moins qu'on puisse dire de cet état de choses, c'est qu'il est profondément regrettable.

Robert Genton.

A PROPOS DU PLAN D'ETUDES

Notre collègue A. Clavel a raison en tous points.

Il paraît inconcevable que le corps enseignant ait été ou soit encore tenu à l'écart de l'élaboration de ce plan d'études.

C'est ce que constate expressément le procès-verbal de l'assemblée des délégués du 27 janvier 1952 qui demande en outre « de reporter l'entrée en vigueur du nouveau plan d'études au printemps 1953 pour que le corps enseignant puisse en prendre connaissance et donner son avis ».

A la reprise de séance du 13 février, le comité rapporte : il est intervenu auprès du Département, et le délai pour étudier le dit plan est reporté... de 2 ou 3 semaines. Vu ce délai dérisoire — en regard de l'année demandée par les délégués —, mais ne voulant pas que l'on puisse dire que la S.P.V. a refusé de « regarder » ce plan, les délégués décident de nommer une commission.

« Vu ce délai dérisoire » : voilà l'esprit de la décision prise. Or, d'après l'article du comité, le Chef du Département, après une nouvelle entrevue, est non seulement prêt à discuter le projet établi, mais il a précisé que ce projet était susceptible de modifications et qu'on tiendrait compte, dans la mesure du possible, des vœux de la S.P.V.

Il ressort de ceci que :

1. Le plan présenté n'est qu'un projet.
2. Le délai d'étude a nécessairement été reporté encore une fois.
3. Le Département pourrait tenir compte des modifications demandées par la S.P.V.
4. En conséquence, ce nouveau plan d'études ne peut, ne pourra entrer en vigueur qu'au printemps 1953.

Donc le corps enseignant dans son ensemble a tout au moins le temps d'être consulté, et la décision de nommer une commission est dépassée par les événements : le Comité central et la commission ne sont plus habilités à discuter seuls ce projet.

Le nouveau plan d'études ? Quel riche sujet de discussion et d'intérêt pour nos prochaines assemblées de section !

P. Crousaz.

POSTES AU CONCOURS

Le Bulletin donnera, dans la mesure du possible, la liste des postes au concours. Nous prions cependant les collègues de s'en référer à la Feuille des Avis Officiels pour les obligations et les avantages des postes qui les intéressent. Les présidents de sections et le Comité SPV sont à même également de fournir certaines indications.

Délai 23 avril :

Institutrice semi-enfantine : **Gland.**

Maîtresse de travaux à l'aiguille : **Boulens.**

Délai 27 avril :

Institutrice primaire : **Lucens.**

Maîtresse de travaux à l'aiguille : **Trey.**

Délai 30 avril :

Instituteurs primaires : Institution de **Serix** p. Oron, **Yverdon** (ind. de log.).

Institutrices primaires : **Yverdon**, plusieurs postes (ind. de log.).

Institutrice semi-enfantine : **Lignerolle.**

Institutrice enfantine : **Yverdon** (Ind. de log.).

Maître de gymnastique : **Orbe** (Ecoles primaires et Collège).

LAUSANNE ET ENVIRONS

Collègues qui vous intéressez à la psychologie, participez au cours d'hygiène mentale que donnera Mme Dr Leuba, de Neuchâtel. Le cours comprendra 10 leçons, et aura lieu au Carillon chaque jeudi, de 17 h. à 18 h. — Prix du cours : 15 francs, plus une petite finance pour la location de la salle. — 1re leçon le 24 avril. — Inscriptions auprès de Mlle M. Gaillard, Av. Milan 12, Lausanne. Tél. 26 08 81.

GENÈVE GROUPE DES JEUNES DE L'U. I. G. DAMES

RAPPEL

Cours de dessin au tableau noir, lundi 21 avril, à 16 h. 45, à l'Ecole de St-Jean.

GROUPE D'ÉCHANGES DE L'U. A. E. E.

RAPPEL

Nous vous rappelons que la prochaine séance du Groupe d'échanges a lieu

lundi 28 avril 1952, à 16 h. 45

à l'Ecole Infantine de Saint-Antoine.

Elle a pour thème les jeux de calcul. Venez nombreuses, en apportant vos jeux et vos suggestions.

F. S.

NEUCHATEL ÉVÉNEMENTS SCOLAIRES

Retraites. Cinq collègues nous quittent après avoir enseigné pendant 40 ans ou plus. C'est dire la somme incalculable de mérites que nous aurions à relater ici si l'« Educateur » ne l'avait déjà fait à l'occasion d'anniversaires d'entrées en fonctions. Ce sont : Mlles **Jeanne Gabus**, **Amélie Kohli** (Le Locle), **Marguerite Evard** (Les Brenets), **Edith Vuille** et M. **Emile Robert** (La Sagne).

Tous ont été de fidèles membres de la S.P.N. Les deux premières, en outre, se sont dévouées sans compter au sein du Comité de section. Nous leur réitérons l'expression de notre vive reconnaissance.

A tous, nous souhaitons une retraite heureuse et douce. Trois d'entre eux sont éprouvés par une santé très précaire. Nous leur présentons nos vœux affectueux de complète guérison.

Démission. Pour se marier, Mlle **Marie-Elise Huguenin**, institutrice à Derrière-Pertuis, laisse sa classe. Que notre jeune collègue trouve satisfaction et bonheur dans la tâche qui l'attend !

25 ans de services. Mlle **Georgette Brandt** débuta à Martel-Dernier puis fut appelée à se consacrer à une classe de développement au Locle. Vocation usante où l'esprit de sacrifice de notre collègue est sans mesure. Mlle Brandt se dépense constamment, avec une énergie incomparable. Nous l'en félicitons très cordialement et lui disons notre admiration.

M. **Jean Müller** a fait ses premières armes à la Chaux-du-Milieu. Il enseigna ensuite aux Replattes et dirige actuellement une classe au

Locle dans le degré supérieur. C'est un maître dont la culture est très étendue dans plusieurs domaines, ce qui convient spécialement à la préparation des grands élèves qui se destinent à l'école secondaire. Par ailleurs, notre collègue a été de tout temps un des défenseurs les plus ardents du syndicalisme, un de ceux que la nouvelle orientation de la S.P.N. a le plus réjouis.

.W. G.



JURA BERNOIS

POUR LE CONGRÈS PÉDAGOGIQUE JURASSIEN

Une douzaine de collègues se sont réunis à Delémont, à l'appel du président S.P.J. et du rapporteur général du Congrès, M. Guéniat, directeur de l'Ecole normale.

M. Guéniat sollicite la collaboration pratique et le soutien total de ceux qui, techniciens de l'école moderne, ont expérimenté dans leurs classes telle ou telle technique. Il développe le plan général de son rapport ; le point essentiel de ce travail consistera précisément à faire connaître ce qui se fait dans les classes où l'école moderne a passé des mots aux actes. De la discussion qui suit l'exposé du rapporteur, retenons la constitution d'équipes qui, jusqu'à fin juin, accompliront un travail synthétique sur les diverses techniques modernes. Nous donnons ici le nom des responsables de ces équipes en priant une fois de plus tous ceux qui... et tous ceux que... de bien vouloir adresser à ces collègues « la substantifique moelle » de leurs expériences :

Cinéma : Sauvain, Bienne. — Projection : Cramatte, St-Ursanne. — Moyens d'impression : Crélerot, Cormoret. — Fichiers : Erbetta, Bienne. — Activités dirigées : Droz, Porrentruy. — Texte libre : Vogel, Bellelay. — Jeux éducatifs, enseignement fonctionnel au degré inférieur : Mlle Hof, Delémont. — Observation dans les sciences : M. Farron, Tavannes. — Coopérative scolaire : Perrot, Bienne. — Ecoles normales, Centre d'information, classes d'application et expérimentales : MM. les Directeurs des Ecoles normales.

En avant ! Vive le Congrès 52 !

H. R.

DIVERS



VOYAGES AUX U.S.A. A PRIX RÉDUIT EN ÉTÉ 1952

Les institutrices et instituteurs qui seraient tentés par un voyage aux U. S. A., cet été, entre la deuxième quinzaine de juin et le mois d'octobre, apprendront avec plaisir que l'Union des sociétés suisses d'étudiants offre des voyages aller et retour par avions modernes à des conditions financières extraordinairement favorables. Cette offre s'adresse également aux membres du Corps enseignant de notre pays.

Nous remercions vivement l'Union des sociétés d'étudiants de cette action propre à resserrer les liens de collaboration entre les organisations américaines et européennes d'étudiants et d'éducateurs.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au « Büro Auslanddienst des Verbandes der Studentenschaften, E. T. H., Zurich 6.

Le président de la S. P. R. : G. Delay.

Partie pédagogique

APPEL AUX ÉDUCATEURS

A lire certains articles de nos journaux quotidiens qui vitupèrent la mauvaise littérature si abondamment offerte à nos enfants, on pourrait croire que les éducateurs de chez nous sont restés inactifs en présence de cette honteuse exploitation de la naïveté enfantine. Or nos journaux, Caravelle et Ecolier romand, poursuivent leur activité avec conviction, matériellement soutenus par Pro Juventute de Zurich, les Départements romands de l'Instruction publique, la S. P. R. et les sections pédagogiques cantonales.

Si chacun s'accorde à reconnaître que ces journaux de jeunes sont « bien faits », que leur contenu répond exactement à l'intérêt des enfants quand ceux-ci consentent à en commencer la lecture, chacun regrette aussi que leur présentation reste si modeste et qu'elle fasse si pauvre figure à côté de la richesse d'autres publications hautes en couleurs et abondamment illustrées. Nous avons pu juger nous-mêmes, chaque fois qu'un journal français a reproduit telles histoires de « Caravelle », de la plus grande valeur que semble prendre un texte quand il s'orne de dessins artistiques et coloriés. Le Secrétariat de la Protection de l'Enfance, éditeur responsable de nos journaux, ne demande qu'à améliorer leur aspect extérieur. A la condition qu'on lui donne des moyens financiers suffisants. Or le moyen le plus naturel, c'est **l'augmentation du nombre des abonnés**. Et cette augmentation dépend, dans une large mesure, du corps enseignant. Beaucoup de nos collègues l'ont déjà compris qui ont écrit aux parents de leurs élèves pour les engager à abonner leurs enfants ; c'est ainsi qu'un maître de primaire supérieure nous annonce 18 abonnés sur 22 élèves ; ailleurs, on abonne toutes les familles du village et la caisse de classe paie tout ou partie des frais. C'est dire que des efforts se font, qui sont, pour l'équipe rédactionnelle, un solide encouragement ; on voudrait ces efforts plus généralisés. Trop de collègues restent indifférents ou se font scrupule d'insister auprès de leur classe pour la convaincre. Serait-ce qu'ils manquent de conviction ou qu'ils attachent peu d'importance aux habitudes que peuvent prendre les enfants. Si chacun voulait bien sortir de sa réserve et payer de sa personne pour faire des abonnements nombreux, le résultat serait immédiat et surprenant. Educateurs, nous avons à cet égard un devoir important à remplir !

De leur côté, les rédactions ont accompli ce printemps, un effort particulier en mettant sur pied :

UN CONCOURS PASSIONNANT

Préparé avec soin par le commandant de la Police lausannoise, le Lt. colonel H. Mutrux, il ne comporte pas moins de 30 questions (22 paraîtront dans « Caravelle » du 20 avril, 8 dans l'« Ecolier romand » du 1er mai), dont les solutions exigeront du flair, du raisonnement, de l'observation et des recherches ; le hasard ne jouera aucun rôle. Nul doute que parents et enfants s'y intéressent passionnément.

Nous prions instamment nos collègues de faire connaître ce con-

cours à leurs élèves et à leurs parents ; **il est ouvert à tous les enfants, abonnés ou non.** Nous insistons encore sur le fait qu'il est personnel ; tout enfant, non abonné et qui désire concourir n'a qu'à s'adresser lui-même et directement à la Rédaction de Caravelle-Ecolier romand, rue de Bourg 8, Lausanne, pour demander les numéros-concours.

Des industries de chez nous s'intéressent à notre effort en dotant notre concours de prix de valeur : une bicyclette, une machine à écrire, plusieurs montres de qualité, un accordéon, etc. On voit que les bonnes volontés ne manquent pas ; nous savons que nous pouvons compter sur celle du corps enseignant romand. D'avance, nous le remercions chaleureusement.

A. Chz.

LA PSYCHANALYSE AU SERVICE DE L'ÉDUCATEUR¹

La psychanalyse est une science résolument tournée vers la vie ; elle poursuit un but pratique ou, si l'on veut, d'hygiène mentale. Jusqu'ici, il est vrai, on la considérait surtout comme une méthode de traitement des névroses ; mais aujourd'hui, on l'applique également à l'homme normal, et elle s'avère même plus utile au commun des mortels qu'aux malades. C'est du moins ce qu'affirme dans son nouvel ouvrage, le Dr Richard qui avait déjà montré précédemment l'aide que le psychanalyste peut apporter au moraliste. Au cours d'une expérience féconde, il a constaté qu'une foule de conflits, de malentendus, de divisions seraient évités si nous possédions de notre personne une notion plus complète et plus conforme à la vérité. D'aucuns penseront peut-être qu'il est inutile d'entraîner des gens bien-portants à une auto-analyse stérile et à se regarder vivre au lieu d'agir. A quoi l'auteur répond qu'aucun homme n'est à l'abri des complexes et des refoulements, que la psychanalyse ne peut que l'aider à prendre conscience de la partie de lui-même qui lui échappe, à atteindre l'équilibre psychique, à acquérir une plus large compréhension de la vie et un plus grand pouvoir d'action sur soi et sur les autres. Si l'analyse aboutit à ce progrès, elle ne saurait être stérile.

Après avoir exposé ses raisons dans une assez longue introduction, l'auteur passe à l'étude des deux sentiments qui dominent notre vie, l'amour et l'hostilité, forces instinctives dont il nous dévoile les multiples faces et qu'il faut apprendre à mieux diriger. Le reste de l'ouvrage est consacré à l'examen de l'homme dans ses divers comportements, ses gestes quotidiens ; en l'observant mangeant ou buvant, dormant, possédant ou donnant, travaillant, sentant et s'exprimant, s'adaptant ou non à la réalité, à la société, l'auteur détermine ce qui est normal, dépiste ce qui s'en éloigne. Par là, son livre sera précieux aux éducateurs ; il les éclairera sur les complexités de l'âme humaine, de celle des jeunes en particulier, et sur les ressorts cachés de beaucoup de nos actes. Lecture attrayante d'ailleurs, facile, dont tireront largement profit tous ceux qui veulent parvenir à une connaissance plus approfondie d'eux-mêmes et des autres.

¹Dr G. Richard. — *La psychanalyse de l'homme normal.* — Un volume de 136 pages, 14 × 23 broché, Fr. 6.25. Librairie Payot, Lausanne.

Le coin du français

VI

**CONCURRENT OU CONCOURANT ?
RIVAL OU ÉMULE ?**

Avec la fin de l'an sont revenues les nombreuses cérémonies scolaires organisées pour la distribution des **prix de concours**. Et une fois de plus, MM. les rapporteurs auront eu quelques secondes d'hésitation et rédigeant leur « papier » : faut-il dire **concurrent** ou **concourant** ? ou les deux termes sont-ils équivalents ?

Concurrent, adjectif et substantif, provient du latin **concurrrens**, participe présent du verbe **concurrere** « courir ensemble vers le même point, accourir, affluer, se rencontrer », puis « entrer en concurrence, être en conflit, être ennemi » en latin juridique. Le sens actuel du substantif français **concurrent**, soit « compétiteur, rival » répond bien à l'acception des juristes romains.

Le verbe **concourir** (Montaigne¹ disait **concurrer**, mais l'influence de **courir** a prévalu), qui représente le latin **concurrere**, dont nous venons de rencontrer le participe présent **concurrrens** devenu **concurrent**, possède diverses nuances de sens : 1. converger vers un même point (on parle de **forces concourantes**) ; 2. coopérer (un président demandera par exemple à tous les membres de la société de **concourir au succès** d'une entreprise) ; 3. être sur les rangs en même temps que d'autres pour prétendre à quelque chose (Ex. : tous les officiers **concourent pour l'avancement**) ; 4. être sur les rangs en même temps que d'autres pour obtenir un prix, une nomination. On dit : « concourir pour le Prix de Rome » ; on dit aussi « concourir pour l'obtention d'une place ». Les personnes chargées de pourvoir à la vacance d'une charge « ouvrent un concours ».

Dans nombre d'écoles, les candidats sont sélectionnés par le moyen d'un **concours**, sorte d'examen difficile mettant tous les élèves sur le pied d'égalité.

Dans nos écoles, les élèves peuvent **concourir**, c'est-à-dire participer à des concours facultatifs qui leur sont proposés dans diverses disciplines ; on parlera par exemple de concours de français, d'algèbre, de travaux manuels ou d'athlétisme. Tous les élèves participant au même concours sont **concurrents**. Tous concourent pour le premier prix, ou du moins pour une place honorable au palmarès. On dira que l'élève X l'a emporté de haute lutte sur tous ses concurrents.

Mais en parlant d'un élève dans son « rapport de concours », un maître ou un des jurés pourra parler du **concourant**, c'est-à-dire de l'auteur d'un concours.

Je sais que ce terme ne figure pas dans le dictionnaire ; mais il est correctement formé : le participe présent de **concourir** peut être employé **comme adjectif** ou **comme substantif**, surtout du fait qu'il comble une lacune, le français ne possédant pas de mot équivalent.

* * *

¹ Attention ! On doit dire **montagne**, non pas **montègne**, comme on doit dire **ta-ye-ran** pour Talleyrand, **miyeran** pour Millerand, **mi-yô** pour Milhaud, **breuil** pour Broglie, **pâquier** pour Pasquier, etc.

Le mot **rival** a une bien jolie étymologie, que souligne Antoine Meillet dans son **Esquisse d'une histoire de la langue latine** (Paris, Hachette, 1928, p. 118) : « ... les anciens chefs de Rome étaient des propriétaires ruraux, s'occupant eux-mêmes de leurs champs. Et il ne manque pas, dans le latin écrit, de termes qui évoquent cette ancienne vie rurale : les **rivales** [c'est-à-dire les rivaux] sont des hommes **qui per eumdem rivum aquam ducunt** », c'est-à-dire qui font passer leur eau par le même cours d'eau et qui, par suite, sont sujets à des contestations pour la possession ou l'usage de la même canalisation, de la même eau, puis des rives du même bief...

Il a fallu des siècles pour que les Valaisans s'organisent en **consortages** pour la construction, l'entretien et la surveillance des bisses et l'emploi de leur eau (des bisses existaient en Valais bien avant l'arrivée des Romains... Mais cela est une autre histoire !)

Si l'on veut bien saisir le sens étymologique du mot **rival**, ou plutôt de son pluriel **rivaux**, il suffit de relire l'histoire des démêlés des seigneurs de La Sarraz, puis des bourgeois et usiniers du dit lieu, avec leurs **rivaux** d'Orny pour la possession du filet d'eau dérivé du Nozon et passant par le **Milieu du Monde** : cette rivalité dura des siècles : de 1550 à 1854 !

En latin déjà, **émule** (*aemulus*) avait deux sens différents qui ont subsisté, quoique le second l'emporte aujourd'hui sur le premier, au risque de le faire disparaître.

L'émule était d'abord « celui qui cherche à imiter ». Puis l'émule fut « celui qui tâche d'égaliser, voire de surpasser ». D'imitateur, l'émule devint le rival, parfois le jaloux, l'envieux.

Emule, émulateur, émulatrice, émulation : ces mots sont bien formés ; on aurait tort de les laisser tomber en désuétude. P. C.

PENSONS A LA FÊTE DES MÈRES

Nos savons toutes combien nos enfants sont heureux, à la veille du deuxième dimanche de mai, d'emporter en secret, soigneusement noué d'une faveur rose ou bleue, le cadeau adroitement confectionné par leurs petits doigts à l'intention de leur maman.

Cœur décoré, cœur brodé, cœur-boîte de bonbons, cœur-porte-aiguilles, cœur-cahier d'écriture... C'est le thème du jour. Pourquoi, cependant, ne pas changer ? Garder l'idée, varier la forme.

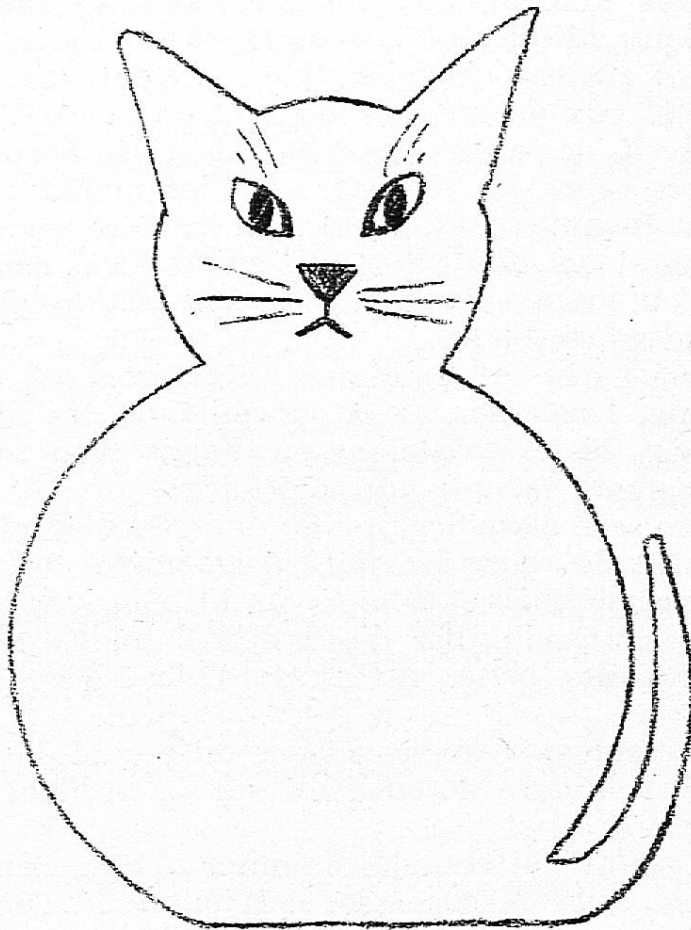
Voici ce que nous avons fait l'an dernier qui a eu un vif succès auprès des enfants et, à les en croire, auprès de leur maman aussi :

Porte-aiguilles en forme de chat assis, yeux et nez en papier, transparent de couleur.

Matériel nécessaire : 11 cm. sur 15 cm. de carton clair, 2 fois par élève ; papier de soie vert pour les yeux et rose ou rouge pour le museau ; un peu de papier noir pour la pupille ; 5,5 sur 6,5 cm. de flanelle blanche ; 5 ou 6 épingles à tête de couleur ; du crin.

Exécution : Faire dessiner au moyen d'un châblon, puis découper par chaque enfant 2 chats en carton (évider les yeux et le museau) et 1 en papier. L'un des cartons porte les yeux, l'autre la queue. Coller au verso des yeux et du nez le papier transparent préalablement découpé en rectangle. (Attention : pour l'œil, coller d'abord l'ovale noir de la pupille, puis le papier vert. La bouche est simplement dessinée ou brodée en 3 points. Faire sous le museau deux trous d'épingle, éloignés de 5 mm. et y glisser quelques crins arrachés à un vieux balai et lavés. Cette moustache « véritable » fait beaucoup d'effet.

Sur le chat de papier, qui sera glissé à l'intérieur du porte-aiguilles, les enfants écriront un compliment de leur composition. Eviter le style « couronne mor-



taire » : « A ma chère maman, ta petite fille » ! Sur le second chat en carton coller le rectangle de flanelle, agrémenté des épingles. Assembler les trois parties en collant, agrafant ou brochant le côté gauche. Le chat s'ouvre comme un livre et se tient debout par l'écartement des cartons ; la lumière, par transparence, fait briller ses yeux et son museau.

L'explication de ce travail est un peu longue, mais en pratique il est vite et agréablement confectionné. F. S.

Pour les plus petits :

MAMAN

*Penché sur mon lit
Qui donc me sourit
Lorsque le soleil
Sonne le réveil ?
C'est Maman !*

*Qui fait mes repas,
Relave les plats,
Tricote mes bas,
Ne se fâche pas ?
C'est Maman !*

*Qui lave mon front,
Mon nez, mon menton ;
Cire mes souliers ;
Met mon tablier ?
C'est Maman !*

*Qui m'aime toujours
Du plus grand amour ?
Qui sait me donner
Les plus doux baisers ?
C'est Maman !*

Et pour terminer, il ne nous reste plus qu'à souhaiter une belle journée de mai à toutes les maîtresses qui sont mères de famille !

F. S.

Constituez votre bibliothèque

1. Sans grever votre budget
2. Sans être restreint dans le choix des titres
3. En étant au courant de tout ce qui paraît
4. Sans payer plus cher

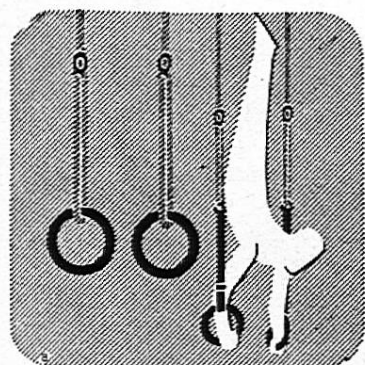
*Le « Club des amateurs du livre »
a été créé pour vous rendre service.*

Demandez aujourd'hui

une documentation gratuite de ce club.

Gratuit : Vous recevrez un ex-libris imprimé à votre nom si vous vous référez à cette annonce en indiquant le N° 190

Adresse: Club des amateurs du Livre, rue St-Honoré 9, Neuchâtel.



Alder & Eisenhut S.A.

FABRIQUE
D'ENGINS DE GYMNASTIQUE
DE SPORTS ET DE JEUX

Kusnacht-Zch.

Tél. 051/91.09.05

Classes de raccordement
aux différents degrés de

**l'Ecole
de Commerce**

Ecole Piotet

Pontaise 15

Téléphone 24.14.27

Belle occasion

La commission scolaire des
Planchettes met en vente un

appareil de cinéma muet

16 mm., marque « Siemens
Junior », en parfait état, au
prix de 400 frs. S'adresser à
H. Rosat secrétaire, Les Plan-
chettes près La Chaux-de-
Fonds.

PAPETERIE ST-LAURENT

Charles Krieg

Tout pour les travaux manuels

21, rue St-Laurent

LAUSANNE

Téléphone 23 55 77

Guide de l'électeur pour les élections au Conseil national et aux Grands
Conseils romands selon la représentation proportionnelle, par Agé-
nor Kraft. **Edit. La Concorde, Lausanne.** Excellente documentation
pour leçons de civisme.

« LES BILLODES » Foyers d'enfants, Le Locle

Par suite de démission honorable, le poste de

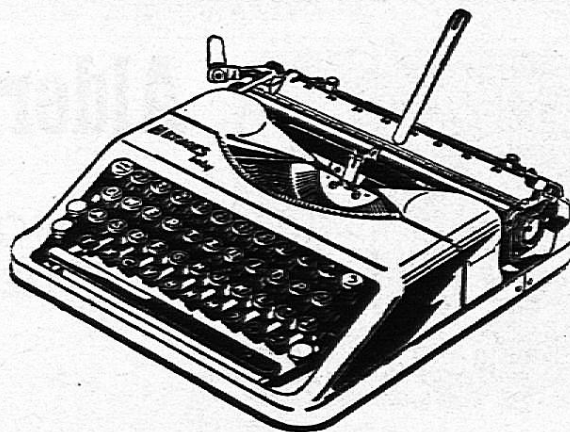
directeur et directrice

est à repourvoir. Entrée en fonctions le **1er septembre 1952**. Le couple
de postulants doit être en mesure de justifier des qualités morales, péda-
gogiques et administratives nécessaires à la direction d'un **établissement
éducatif** groupant, dans 3 ou 4 familles, quelque 70 pensionnaires, filles
et garçons, de 2 à 19 ans. Les offres manuscrites sont à adresser jusqu'au
3 mai à M. Ch. Nardin-Chabloz, président de la Fondation, Reçues 22.

Si économique!

HERMES
Baby

L. M. CAMPICHE S. A.
3 RUE PÉPINET LAUSANNE



Ecoles Ménagères de la Suisse romande

dans vos leçons, donnez la préférence aux

BONNES PÂTES ALIMENTAIRES
fabriquées en pays romand :

La Timbale
Yverdon et Fribourg



Sandoz-Gallet S.A.

PATES

Sangal

Nyon

« Pâtes de Rolle »
Rolle



ROLENS S.A.

Grand-Pont 18

LAUSANNE

offre à prix avantageux le mobilier
de goût qui plaît la vie durant

★

Grand choix - Travail soigné - Bois de qualité

CROQUIS DE BIOLOGIE

en cartables :

LE CORPS HUMAIN ZOOLOGIE BOTANIQUE

Fr. 6.—

Fr. 6.—

Fr. 4.—

en feuilles détachées 10 à 6 cent.

F. FISCHER ZURICH 6

Turnerstr. 14

Mobilier scolaire moderne



- solide
- confortable
- élégant
- pratique

(Modèles reconnus par le
Dépt. de l'Instr. publique
vaudois)

Fabrique Bâloise de meubles en fer S.A. Sissach

ci-devant Th. Breunlin & Cie Tél. (061) 7.44.61

UN AUTRE
« CHEZ SOI »

LE CAFÉ VAUDOIS

FONDUES
BEIGNETS AU FROMAGE
RESTAURATION ET VINS
CONNUS AU LOIN

Tél. 2363 63 R. Hottinger



ECOLE DE L'AURORE

1 rue de l'Aurore - LAUSANNE - Tél. 23 83 77
prépare éducatrices, institutrices. Culture gén.,
langues. Placement des élèves assuré. ECOLE ENFANTINE

Notre pantalon de flanelle !!

Fr. 49.50

Schaefer
LAUSANNE *Sports*

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et voue toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

Le couturier de la confection
pour Dames et Messieurs...

L'ENFANT PRODIGE
MARX PL. ST-LAURENT LAUSANNE

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S.P.V.

*Êtes-vous assuré
contre la maladie?*

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions Chrétiennes de Jeunes Gens et des Sociétés de la Croix-Bleue
recommande ses restaurants à

Colombier (Ntel): Restaurant sans alcool D.S.R. Rue de la
Gare 1. Tél. 6 33 55.

Lausanne Restaurant de St-Laurent - Au centre de la ville
(carrefour Palud - Louve - St-Laurent). Restauration
soignée - Menus choisis et variés. Tél. 22 50 39.

Neuchâtel Restaurant Neuchâtelois sans alcool - Faubourg
du Lac 17 - Menus de qualité - Service rapide -
Prix modérés - Salles agréables et spacieuses. Tél. 5 15 74.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

396
MONTREUX, 26 avril 1952

LXXXVIII^e année — N° 15

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

MEUBLES
HEIDER
MAÎTRE EBENISTE

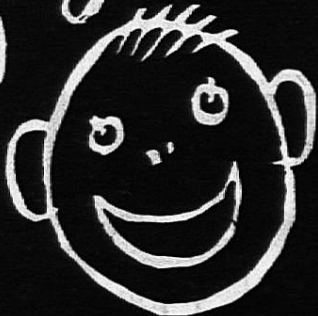


MAISON FONDÉE
 EN 1860
 91 ANS D'EXPERIENCE
 100% SUISSE

BEL-AIR
 MÉTROPOLE LAUSANNE

Prix les plus bas - Garantie 20 ans

5 lots de 20.000
 gagné!



le 10 mai

**LOTÉRIE
 ROMANDE**



Votre fleuriste

ETAZ
 Lausanne
 PETIT-CHÊNE 30
 Tél. 23.74.19

Fournisseur officiel de la palme S. P. V.

TR

SIMMEN + CIE

Meubles + Décoration

Rue de Bourg 47, 49 LAUSANNE